

CONSEIL REGIONAL DE BRETAGNE

SESSION DE DECEMBRE 2013

Stratégie Régionale de Développement Economique d'Innovation et d'Internationalisation

Marie-Pierre Rouger, groupe Bretagne Écologie

Monsieur le Président, chers collègues

Par cette stratégie régionale de développement économique d'innovation et d'internationalisation, notre collectivité se donne une ambition importante si j'en juge par l'expression employée dans le bordereau en page 17 à propos des défis qui sont devant nous : *« l'économie bretonne doit entrer en transition et être un acteur de changement du monde plutôt que de subir des évolutions économiques et sociétales qui, dans le cas, l'actualité nous le démontre, ont des répercussions fortes et déstabilisantes sur l'ensemble des économies occidentales »*.

Plus modestement reconnaissons que notre économie doit rapidement se préparer à amorcer un virage pour la période qui s'ouvre en entamant une indispensable transition vers des nouveaux modes de développement.

Concrètement cela veut dire faire le choix de l'économie du moindre impact sur notre environnement immédiat et lointain .. Nous en avons largement les moyens quand on réalise que 98 % des transactions financières du jour vont à « l'économie-casino » et seulement 2 % vont à l'économie réelle .. Cela signifie également de concevoir différemment nos piliers économiques que sont l'agriculture, la pêche, l'automobile ou la construction.

Au cours de cette session, nous interrogeons la politique territoriale de notre Région et nous préparons les futurs contrats qui seront conclus avec les Pays. Cela m'amène à revenir plus particulièrement sur le besoin de garantir l'ancrage des entreprises pour leur donner les capacités de développement par et pour le territoire. .

Si nous voulons que les décisions qui concernent l'avenir de notre Région ne se prennent pas à l'autre bout de l'Europe, si nous voulons que les emplois que nous soutenons ne soient pas délocalisés à la première occasion de dumping social, si nous considérons que l'entreprise a un rôle à jouer dans notre société au-delà de sa fonction de production, Alors, l'ancrage territorial, loin d'être en opposition avec l'ouverture au monde est assurément gage de durabilité tant sociale qu'environnementale. .

Il l'est d'autant plus si, comme l'évoque le document stratégique, il intègre les mécanismes de l'économie circulaire. Il est possible aujourd'hui de prendre en compte, la durabilité et le recyclage des produits dès leur conception. Une manière d'utiliser un minimum de ressources naturelles énergétiques dont la Bretagne a tant besoin. Cette logique est cohérente avec une nouvelle conception des déplacements infra et inter régionaux et fait appel à l'invention et à l'innovation pour construire des projets ambitieux.

Le premier chapitre de l'introduction du bordereau que nous discutons rappelle que la stratégie économique de la Bretagne est une stratégie pour l'emploi, c'est-à-dire le sujet qui est à la source des inquiétudes de bon nombre de nos concitoyens. Je reviendrai donc sur le grand sujet de préoccupation de notre session. Notre stratégie future doit se nourrir des leçons que nous pouvons tirer des difficultés sans précédent que traverse la Bretagne.

Si nous voulons nous donner les moyens d'être acteurs de changement du monde, il nous faut aussi intégrer que le monde a déjà changé. C'est probablement ce que n'a pas compris une part très significative du patronat breton. Son manque d'anticipation sur des mutations prévues et annoncées par la mondialisation des échanges est en grande partie à l'origine des drames sociaux que nous connaissons aujourd'hui.

L'une des clés de l'anticipation et du changement réside dans la négociation, le dialogue social et la concertation. Pour que la stratégie régionale soit réellement mise en œuvre, il est indispensable que tous les acteurs sociaux, à commencer par les organisations syndicales dans le domaine de la gestion des entreprises, soient associés et participent à tous les moments forts de la mise en œuvre et de l'évaluation des actions entreprises. Il ne peut avoir d'amélioration de notre économie sans amélioration de la qualité de l'emploi.

Nous savons produire de l'énergie propre sur terre, en mer et jusque dans nos rivières. Mais sur la question des énergies marines renouvelables, il serait nécessaire de mettre en place un aménagement du territoire concernant la répartition géographique des implantations industrielles liées aux EnR Marines au lieu de "laisser faire le marché" dans une logique purement libérale, si nous voulons que l'aménagement du Port de Brest débouche sur des usines de conceptions et fabrications d'équipements avec de nombreuses créations d'emplois et de valeur ajoutée. Il est important d'acter le transfert à Brest du siège d'Ifremer, ainsi que la dotation effective de 34 M€ pour France Energies Marines toujours pas concrétisée ?

Pour conclure, je reviendrai sur la gouvernance de cette stratégie économique qui doit se mettre en place. La chose est complexe. Entre les différents niveaux d'analyse, les piliers, les excellences, les sources de

développement, les filières, le citoyen peut facilement se perdre. D'autant plus que chaque collectivité intervient pour ce qui la concerne afin d'apporter le plus territorial qui ancre toute politique.

Mais c'est justement parce que la chose est complexe que la Région, en tant que telle, doit jouer pleinement son rôle et assumer politiquement la compétence qui est la sienne, sans la déléguer ou la diluer au sein d'organismes extérieurs. Cela n'exclut pas, évidemment, la concertation au sein du B16 ou avec les territoires bretons.

Ce qui est sûr, c'est que nous avons besoin de rigueur dans la méthode mais que nous devons compter sur tous les acteurs forts de cette conviction que nous rappelle Malraux : « Il existe des réponses de civilisation à tous les grands défis »..